

# Comité de Quartier « MADELEINE »

## Réunion du 28 octobre 2021

édité le 24 .novembre 2021  
Référence : ST2021\_949

**Présents :** Elus : Xavier TROSSET  
 Mme Marie-Noëlle PIRONNEAU habitante référente du comité de quartier (élu ce jour)  
 Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence (4 présents, 2 excusés, 8 absents et 1 nouvelle inscription)  
 M. MADELON directeur des services techniques  
 Mme PLANARD secrétaire des services techniques

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
<b>ELECTION DU REFERENT</b> Mme PIRONNEAU propose sa candidature. M. TERREAU, excusé, a indiqué qu'il se présentait s'il n'y avait pas d'autres candidats.	Le choix du référent se porte donc sur Mme PIRONNEAU.
<b>CHEMIN DU SOUS BOIS</b> Demande de suppression ou déplacement de bancs car squats, incivilités et déchets sauvages par un petit groupe d'individus le soir et la nuit. Après échanges, la proposition du comité est de déplacer les 2 bancs de l'autre côté de la route mais de les installer à minimum 50 cm de la limite.	Cette proposition sera remontée aux élus pour prise de décision.
<b>VIDEO PROTECTION</b> La commune, a-t-elle déjà des points avec de la vidéo protection ? Est-il envisagé de développer ce système sur la Madeleine ?	La mairie confirme que le centre-ville, le quartier Féjaz et la plaine des sports sont équipés d'un système de vidéo protection. Il n'est pas envisagé pour le moment de développer la vidéo protection sur le quartier de la Madeleine.  La mairie rappelle que les patrouilles de police municipale ont été multipliées et qu'il ne faut pas hésiter à contacter la police municipale ou composer le 17 en dehors des heures de présence de la PM.
<b>CHEMINEMENT PIETONS-CHEMIN COMMUNAL</b> Elagages/entretien/signalétiques	La mairie rappelle que les services techniques interviennent 1 à 2 fois par an pour les campagnes d'élagages. En complément, des passages sont effectués régulièrement pour l'entretien et le débroussaillage. La mairie informe que la signalétique indiquant ces chemins au niveau du parc de la Parpillette sera refaite.

**ILLUMINATIONS DE NOËL**

Les habitants du quartier déplorent le manque d'illuminations de Noël et aimeraient un quartier plus décoré tel que le centre-ville.

La mairie prend note de la remarque mais confirme que cette année, il n'y aura pas de nouvelles dépenses mais plutôt un renouvellement de l'existant.

**DIVERS**

Sensibilisation des habitants sur l'évolution de la médiathèque

Un questionnaire est à disposition des habitants afin de recueillir leurs idées ou/et avis. Ce questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie, en ligne sur le site internet et à la médiathèque.

Projet de réaménagement de la RD 1006-trottoir pour piétons

La commune sollicitera Grand Chambéry pour une présentation à minima au prochain comité de quartier, afin de présenter les différentes contraintes liées aux travaux qui devraient commencer courant 2022. La mairie confirme qu'un trottoir sera créé côté habitation.

Extinction de l'éclairage public la nuit de 00H00 à 05H00

La mairie rappelle qu'il a été voté en conseil municipal la volonté d'éteindre l'éclairage public la nuit notamment pour la préservation de l'environnement mais aussi pour la réduction des consommations énergétiques et des dépenses en électricité.

**Prochaine réunion de la commission : 24 février 2022 à 18H30**

**Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie**

Xavier TROSSET



Conseiller délégué à la vie associative et au Comité de Quartier La Madeleine